

# Bulletin Municipal n°20

Février 2020



Passerelle reconstituée après les intempéries

*Almont les Junies*



## EDITORIAL

Chers tous,

En cette nouvelle année 2020, permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé, réussite et prospérité.

Dans quelques jours, vous allez élire une nouvelle équipe municipale qui sera là pour continuer à faire vivre notre village. Personnellement, j'ai pris la décision de ne pas me représenter, en effet depuis 19 ans passé à la mairie, j'ai souhaité laisser ma place. J'ai eu le plaisir durant ces années à travailler et partager d'agréables moments avec les associations, les entreprises ainsi que vous tous pour le meilleur de notre village, même si tout devient de plus en plus compliqué et que l'on ne peut pas toujours répondre favorablement à toutes les demandes. On a la chance d'avoir une activité économique très forte sur la commune, une agriculture qui se maintient malgré plusieurs crises qui perturbent ce secteur, ainsi que les associations toujours aussi actives qui par leurs différentes manifestations attirent de plus en plus de monde dans notre petit village.

Que tous ces acteurs en soient ici remerciés et continuent à œuvrer pour le bien de tous.

Un grand merci aux équipes municipales qui m'ont accompagnées et soutenues.

Merci pour votre confiance durant toutes ces années, bon vent à la nouvelle équipe.

Patrick Grialou, Maire.

# SOMMAIRE

Etat civil 2019 .....	p 5
Budget communal 2019 .....	p 6
<b>Voirie</b>	
↳ Bilan des travaux .....	p 7-8
↳ En cours de réalisation.....	p 8
↳ Projets .....	p 8
<b>Travaux communaux</b>	
↳ Réalisés .....	p 9
↳ En cours de réalisation.....	p 10
↳ Projets .....	p 10
Logements communaux .....	p 10
Personnel communal .....	p 10
La vie de l'école .....	p 11-12
Bibliothèque municipale .....	p 13
<b>Les associations</b>	
↳ Almont festivités .....	p 14-15
↳ Foyer des Jeunes .....	p 15
↳ Association des Parents d'Elèves ...	p 16-17
↳ Comité FNACA .....	p 17
↳ Les Aînés .....	p 18
↳ La Méridienne .....	p 19
↳ Société de chasse .....	p 19
↳ Chœur d'Olt .....	p 20
Infos secrétariat .....	p 21-22-23
Infos diverses .....	p 24-25

## ETAT CIVIL 2019

### *Il est né*

- Le 28 février, **Jules DE SOUZA FERREIRA-CULLERRE LADRECH** de Carlos DE SOUZA FERREIRA-CULLERRE et Coralie LADRECH, domiciliés Les Planes

### *Ils nous ont quittés*

- Le 10 février, **Lucette PELOU née ROUQUETTE**, domiciliée à Laval
- Le 19 février, **André ALRAN**, domicilié à Planèze
- Le 31 mars, **Denis PEUKE**, domicilié Les Planes
- Le 31 juillet, **Robert TIEULIE**, domicilié à Sainte Catherine
- Le 6 décembre, **Marcelle ROMIGUIERE née SALLES**, domiciliée Le Bourg

### *Ils se sont pacés*

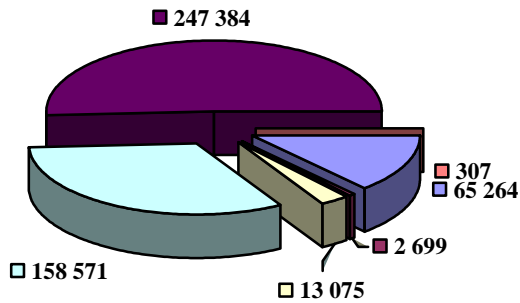
- **Guillaume CERLES** et **Cynthia DELPUECH**, le 20 février, domiciliés La Brousse
- **Nicolas PONS** et **Emilie DOMERGUE**, le 25 juillet, domiciliés route de la Micalie

# BUDGET COMMUNAL 2019

## COMPTE ADMINISTRATIF

### SECTION FONCTIONNEMENT

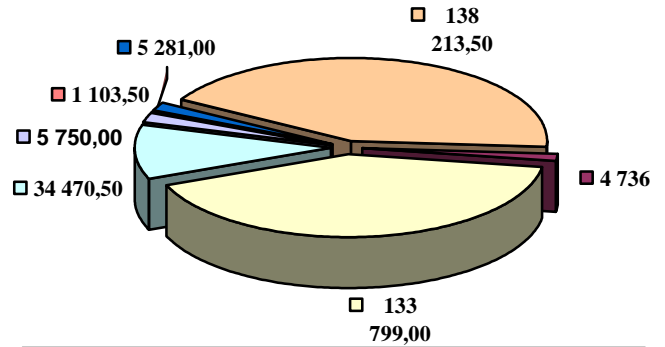
#### RECETTES



- Location logements et salles 13,5 %
- Indemnités journalières 0,50 %
- Produits des services 2,5 %
- Dotations Etat 32,5 %
- Impôts et taxes 51 %
- Remboursement de sinistres 0,05 %

**487 300 €**

#### DEPENSES



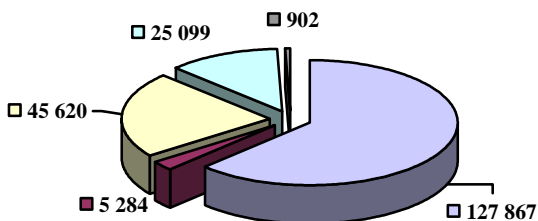
- Charges de personnel 43 %
- Charges financières 1,5 %
- Frais généraux 41,5 %
- Charges de gestion courante 10,5 %
- Atténuation de produits 1,7 %
- Charges exceptionnelles 0,30 %
- Amortissements des investissements 1,5 %

**323 353.5 €**

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019 = + 163 946,50 €**

### SECTION INVESTISSEMENT

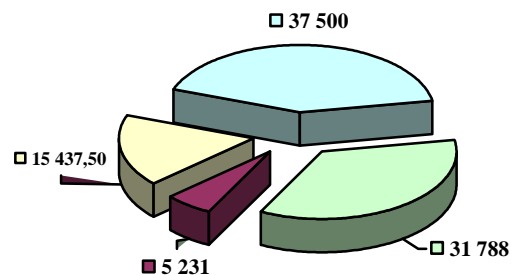
#### RECETTES



- Excédent de fonctionnement 62,5 %
- Amortissement des investissements 2,50 %
- Subventions d'investissement 22 %
- TVA 12,5 %
- Cautions logements et autres 0,5 %

**204 772 €**

#### DEPENSES



- Remboursement d'emprunts 35 %
- Autres constructions 6 %
- Bâtiments communaux 17 %
- Subventions d'équipement 42 %

**89 956,50 €**

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2019 = + 114 815,50 €**

## BILAN DES TRAVAUX 2019

### ↳ Travaux d'investissement : 12 235 €

Suite aux nombreuses intempéries, les travaux de voirie qui étaient prévus à l'automne ont été reportés au printemps 2020. (cf au chapitre Projets)

Néanmoins, quelques travaux ont pu être effectués :

- Curage dû à un éboulement sur le chemin de la station de Laval
- Pont de Belet : Pose de plots en béton avec catadioptres afin de le matérialiser en attendant la réfection de la main courante
- Suite aux orages d'août 2018, divers chemins ruraux ont été remis en état
- Participation aux travaux d'entretien de chemins cadastrés avec participation des riverains (voir encadrés ci-dessous)

#### **RAPPEL :**

##### **\* AMENAGEMENT DE CHEMINS RURAUX**

Lors de travaux réalisés sur les chemins ruraux, le Conseil Municipal a décidé :

- De maintenir le taux de participation des riverains, à hauteur de 50 % (empierrement, épareuse, curage fossés ...)
- De plafonner le montant total à 4 000 € TTC par chantier et par an.

La commune s'acquitte de la facture globale et réclame ensuite la participation à chaque riverain concerné.

##### **\* PARTICIPATION DES RIVERAINS POUR FRAIS DE VOIRIE**

Pour le propriétaire qui souhaite arranger ou créer un accès à son terrain, il faut savoir que la commune prend en charge les travaux d'aménagement y compris la pose des buses. Toutefois, le propriétaire devra s'acquitter du remboursement des buses.

#### - Panneaux retirés sur la commune :

Une action a été engagée sur le territoire de la Vallée du Lot en aval d'Entraygues sur Truyère à la limite du Lot, identifié comme un des pôles touristiques prioritaires du département. La Direction Départementale des Territoires (DDT) a relevé 2 infractions sur la commune selon l'article L581-7 du CE qui stipule qu'en dehors des lieux qualifiés d'agglomération par les règlements à la circulation routière, toute publicité est interdite. 2 panneaux de communication ont été retirés. Il s'agit du panneau « Almont les Junies : Capitale de l'estofinado » et celui indiquant le restaurant Rols.

181 dispositifs publicitaires illégaux sur l'ensemble du territoire ont été répertoriés et seront supprimés.



- Changement de panneaux d'indication de lieux-dits (dû à leur vétusté) : Laval, Planèze, Noux, La Molle, Artigous, Artigues, Artiguettes + stop

- Pose du radar pédagogique à Baurez : Afin d'inciter les automobilistes à mieux respecter la limitation de vitesse à 70 km/h, le radar pédagogique a donc été mis en place dans le courant de l'année. Une subvention de 1 140 euros (représentant la moitié de l'investissement) a été attribuée à la commune par le Conseil Départemental au titre de la répartition du produit provenant des amendes de police relatives à la circulation routière.



## ↳ Travaux de fonctionnement : 10 648 € TTC

- Epareuse et fauchage
- Curage des fossés à l'Hom et route du Moulin (de la RD 606 au virage)
- Lamier couteaux haie stade et lamier route du Moulin



Desserte de Laval : Suite à la notification du jugement du tribunal administratif du 16-03-2017 de Toulouse, Mme DALMON épouse ARNAL Josiane a été indemnisée par la commune concernant le litige qui les séparait.

Ainsi la famille DALMON reste propriétaire de la desserte qui relie la parcelle F1034 (indivision des riverains) à la voie communale.

M. ARNAL a contacté M. le Maire indiquant que pour eux l'affaire était classée. Le conseil municipal favorable, conclut lui aussi au classement de ce dossier.

## EN COURS DE REALISATION

- Le chantier du pont de Belet est malheureusement en souffrance, en attendant l'intervention de l'entreprise concernée.



## PROJETS 2020

Comme il a été énoncé dans le bilan, certains travaux n'ont pu être effectués en 2019 et seront donc fait en ce début d'année, à savoir :

- Remise en état de la route depuis les vestiaires vers le carrefour du restaurant Rols  
Et remise en état du parking face au restaurant
- Bi-couche entre la Molle basse et Artiguette
- Bi-couche à Laval (devant chez M. Vignon)
- Affaissement route des Clémenties
- Affaissement et glissement de terrain route de Planèze
- Réfection de la route de l'église à la mairie + bordures et caniveaux  
(photo ci-contre)
- Reprise totale du parking du cimetière
- Modification de la grille d'eau pluviale devant la chaufferie
- Etude sur l'éclairage afin de faire des économies



Durant l'année, il sera aussi effectué du point à temps sur l'ensemble des routes qui le nécessitent.



# TRAVAUX COMMUNAUX

## REALISES

### - Rézo pouce : Pose des panneaux

Comme indiqué dans le bulletin précédent, 2 panneaux indiquant les aires de covoiturage ont été mis en place sur la commune par la Communauté de Communes : un à l'entrée du parking à l'espace du stockfish et l'autre au croisement M2A.



### **Rappel :**

Pour utiliser REZO POUCE, c'est simple et gratuit :

1. que vous soyez auto-stoppeur ou conducteur, rendez-vous sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr), ou complétez un formulaire papier disponible dans les mairies et à la communauté de communes de Decazeville.
2. une fois votre inscription validée, vous pouvez soit utiliser l'application smartphone pour contacter des conducteurs, soit vous rendre directement à l'arrêt REZO POUCE avec votre fiche destination imprimée.



Contrairement au « stop » traditionnel, REZO POUCE présente **plusieurs garanties**, pour les passagers comme pour les conducteurs :

La carte d'identité est demandée lors de l'inscription à REZO POUCE

L'emplacement des arrêts sur le REZO POUCE permet à l'auto-stoppeur d'attendre protégé de la circulation et au conducteur de s'arrêter sans gêner le trafic automobile,

La géolocalisation peut être activée pendant tout le trajet en utilisant l'application smartphone,

Le passager peut envoyer un sms au 07.83.80.99.81 pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel il est monté, ou le numéro de membre du conducteur.

**Decazeville Communauté – Service transport - Tél : 05.65.43.95.20**

[transport@decazeville-communaute.fr](mailto:transport@decazeville-communaute.fr)

Parlez-en autour de vous.

Plus vous serez nombreux à vous inscrire, plus le réseau sera efficace et sécurisé.

- **Remise en état de certains logements communaux** : Suite à des mouvements dans les locations de certains logements communaux, la mairie a pu remettre en état ceux qui le nécessitaient.

- **Remise en état de la cuisine de la salle des fêtes sous la mairie et réagencement de celle-ci** : Les placards en bois ont disparu au profit d'un plan de travail et d'un évier en inox. L'ancien lave-vaisselle de la salle polyvalente a été mis en place. La peinture a été refaite et de la vaisselle a été achetée afin que les locataires de la salle en aient suffisamment.



## EN COURS DE REALISATION

- **Projet d'antenne** : La commune d'Almont les Junies a été inscrite en 2018 dans le programme national New Deal vu la carence en couverture de la téléphonie mobile. L'opérateur Bouygues Télécom a eu en charge de trouver un site pour la mise en place d'une antenne relais. Le site de la Besserette a été choisi permettant de répondre aux attentes de nos entreprises et habitants sur les difficultés de réseaux dites « zones blanches ».

Ce projet est conduit par Bouygues Télécom en partenariat avec le Conseil Départemental. Les 3 autres opérateurs (Free - Orange - SFR) y seront raccordés afin de laisser le choix aux abonnés de leur opérateur.

## PROJETS

- **Etude sur l'isolation des logements** :

Les travaux d'aménagement des 7 logements de Ginouillac (enclos de Ginouillac et maison Vialars) ainsi que les 3 du presbytère sont anciens, ce qui rend aujourd'hui l'isolation (fenêtre et plafond) vétuste donc peu efficace. C'est pourquoi une étude appelée rénovation énergétique est en cours en collaboration avec l'Etat, la Région et le Département. Un rapport a été rendu par Geo-Energie Services permettant d'envisager les divers travaux subventionnables : changement des fenêtres, isolant sous toiture.

## LOGEMENTS COMMUNAUX

Sur les 17 logements que possède la commune, un seul logement est vacant. Il s'agit d'un T4 situé au bourg à l'ancienne école (au-dessus de la cantine).

Par ailleurs, afin de trouver des solutions adaptées et rapides, nous invitons les locataires des logements communaux à nous signaler tout dysfonctionnement éventuel (fenêtre, porte...).

## PERSONNEL COMMUNAL

### Remplacement de Lucie Bonneville

En ce début d'année, un heureux événement est attendu pour Lucie, secrétaire à la mairie depuis janvier 2018.

Son absence pour quelques mois a donc amené la mairie à assurer son remplacement.

Vous aurez donc la possibilité de rencontrer Elodie Macaluso, présente tous les matins...



## ➤ Organisation de l'école et rythmes scolaires (rentrée septembre 2019)

L'année scolaire 2019/2020 a débuté le 2 septembre avec 2 postes d'enseignants pour 26 élèves. Les instituteurs n'ont pas changé et ont repris leur poste :

- \* Frédéric Girodon, directeur de l'école, s'occupe du cycle 3, qui comprend les CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 16 élèves.
- \* Geneviève Courrèges s'occupe du cycle 1 et 2, qui comprend les PS, MS, GS et CP, soit 10 élèves.

Pour cette année, les enfants de maternelle et primaire vont à l'école 4 jours par semaine, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Dans un but pédagogique, une réflexion menée par les instituteurs, les parents d'élèves et la municipalité est en cours pour modifier les horaires de la rentrée 2020 / 2021 (les enfants étant plus concentrés le matin).

## ➤ Projets pédagogiques 2019/2020

- ↳ L'Afrique
- ↳ Le Moyen-Age
- ↳ Le handicap, les sens et le fonctionnement du cerveau
- ↳ Economie d'énergie et de l'eau
- ↳ Les services de l'Etat
- ↳ Chorale des écoles le 3 avril salle du Laminoir à Decazeville
- ↳ Rencontres sportives avec les écoles de la Vallée du Lot

## ➤ Garderie

Le service de garderie de la mairie est maintenu le matin et le soir, au prix de 1 € le matin et 1 € le soir. En 2019, une moyenne de 15 enfants par jour a fréquenté la garderie, de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h 18 h 10 (selon les horaires de l'école).

## ➤ Divers

### - Transport scolaire :

2 élèves fréquentant l'école primaire sont transportés quotidiennement. Decazeville Communauté qui a la compétence transport demande une participation aux parents de 50 € par enfant pour la carte annuelle. Les inscriptions se font du 1<sup>er</sup> au 30 juin (après cette date, une pénalité est appliquée).

La participation annuelle de la commune est de 179 € par enfant.

### - Pratique des langues à l'école :

Depuis plusieurs années maintenant, afin de pouvoir initier les enfants à l'occitan et à l'anglais dans de bonnes conditions, les enfants sont divisés en plusieurs groupes. Frédéric Girodon intervient en occitan, Geneviève Courrèges en anglais, et Valérie Griffoulière encadre des activités et amène les enfants à la bibliothèque.

### - Cantine :

L'auberge de Bruéjols reste le prestataire pour la préparation et la livraison des repas. Le prix du repas est toujours de 3,65 euros, la part supportée par les parents 2,85 euros, le reste, soit 0,80 €, est pris en charge par la mairie. En 2019, 3 035 repas ont été servis à la cantine (une moyenne de 23 repas par jour).

Depuis les vacances de Toussaint, l'auberge de Bruéjols propose un menu végétarien une fois par semaine, obligation faite par la loi Egalim qui impose aux cantines scolaires de le servir au minimum une fois par semaine.

### - Un fruit pour la récré :

Le programme « Lait et fruits à l'école » de France Agrimer n'est désormais plus centré sur **la distribution du fruit à la récréation mais pendant le déjeuner** dans les cantines scolaires, de fruits et légumes et de lait et produits laitiers **sous signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)**. Aujourd'hui le fournisseur « Auberge de Bruéjols » qui livre les repas à la cantine scolaire d'Almont n'est pas adhérent au programme et ne souhaite pas y adhérer. Nous ne pouvons donc pas prétendre à l'adhésion de ce programme qui apportait une aide financière.

Cependant, le fournisseur propose la distribution d'un repas BIO par semaine pour 1 € supplémentaire.

Le conseil municipal après en avoir discuté, est favorable à la mise en place du repas bio une fois par semaine et souhaite appliquer une augmentation de 0.15 cts d'€ pour la part des parents.

Cette décision sera tout d'abord soumise au conseil d'école avant sa mise en application.

### - Voyage scolaire aux Angles : Du 24 au 29 mars 2019

Grâce aux différentes aides du Conseil Départemental, de la municipalité et de l'APE, les enfants ont pu partir 6 jours dans les Pyrénées, pour seulement 60 € par enfant à charge des parents. La commune quant à elle participe à hauteur de 13 € par jour et par enfant. Ce séjour a permis aux enfants d'apprendre à skier mais aussi avait un but pédagogique (visite du fort de Mont Louis, d'un parc animalier de montagne...). Nos petits almontois étaient en compagnie des écoliers de Saint Julien.



# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Près de 3 000 documents sont à votre disposition dans les locaux de la bibliothèque d'Almont les Junies, soit près de 2 500 documents propres et environ 500 prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt située à Rodez. Celle-ci les renouvelle 2 fois par an.

La diversité y est présente que ce soit pour les plus petits ou les plus grands.

Vous ne trouvez pas votre bonheur ? Demandez des titres, proposez-nous des thèmes ! Nous ferons notre possible pour trouver !

## ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE (selon la disponibilité des bénévoles)



### ➤ Toujours des animations pour les enfants...

Mardi 23 avril, une chasse aux œufs avait été organisée ainsi que la lecture de contes en extérieur.

Dimanche 8 décembre, le village s'est de nouveau animé grâce à la bibliothèque et l'Association des Parents d'Elèves. Pendant que l'APE distribuait les sapins que les villageois leur avaient commandés ou proposait du vin chaud ou gâteaux, la bibliothèque s'est chargée d'occuper les enfants par des activités créatrices, la lecture de contes et d'un petit coin lecture.



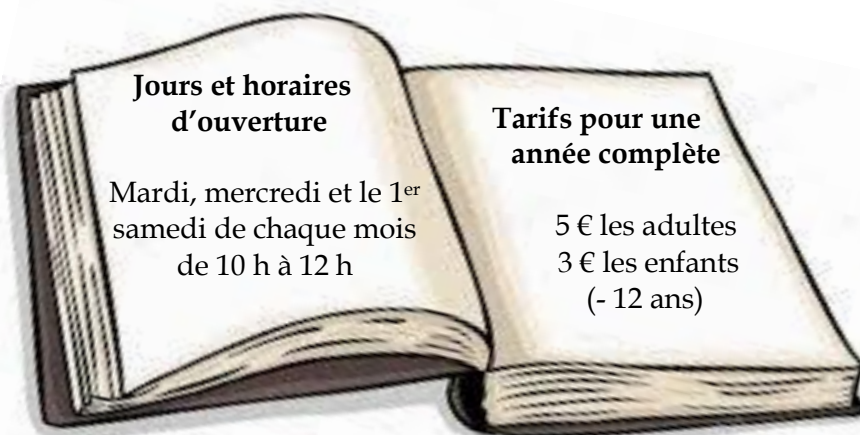
### ➤ Toujours la fête du livre pour les grands

Un moment convivial pour adultes et ados (à partir de 12 ans)... Il s'agit du défi-lecture organisé en même temps que celui des élèves de cycle 3. L'objectif cette année est de lire quatre livres (de tous types) puis de se retrouver ensemble lors d'une après-midi afin de répondre à des questions... On a juste ? On se trompe ? Pas d'importance ! On passe une après-midi bien agréable.

Il est toujours temps de vous inscrire !

Pour 2020, le jour du défi-lecture est fixé au vendredi 26 juin.

Les personnes intéressées, inscrites ou pas à la bibliothèque, sont toujours les bienvenues.



# ALMONT FESTIVITÉS



Comme nous l'avions évoqué dans le précédent bulletin municipal, pour Almont Festivités, l'année 2019 a débuté avec la venue du célèbre groupe Nadau ! Les rires, la bonne humeur et les sons celtiques ont résonné toute la soirée pour le bonheur de tous !

Début mars a eu lieu la traditionnelle « Soirée Stockfish ». Quelques changements cette année puisque les groupe « Pat'Cryspol » ne se produit plus. C'est l'orchestre « Elixir » qui est venu animer cette belle soirée dansante. Un style un peu différent mais qui semble avoir plu aux convives.

Pour le bal de Pâques, nous avons accueilli le groupe « Heptagone ». Une belle soirée avec environ 600 entrées. Du rock, de la pop et bien plus encore ! Il y en a eu pour tous les goûts !

C'était ensuite au tour de la « Fête du Blé ». Un long week-end pour satisfaire petits et grands. Au programme, les traditionnelles « Aubades » puis le samedi, trail ou rando, apéro-concert puis bal. Et le dimanche, déjeuner aux tripous, démonstrations de Tai Chi-Chuan et Gi-Cong, expo de tracteurs anciens, animation cirque, sans oublier le battage 1900, suivi d'un apéro-concert et d'un repas champêtre. Un beau week-end qui a réuni toutes les générations. A noter cette année : un geste de plus pour la planète ! Nous avons déjà investi dans des « Eco Cups » (verres réutilisables) depuis quelques temps. Pour la fête du blé, nous avons mis en place un système de tri (recyclage/compostage) des déchets (repas du samedi, tripous et repas du dimanche). Cette initiative a été largement saluée par les almontois mais aussi par les gens venus d'ailleurs. Un bel encouragement qui va nous pousser à renouveler mais surtout améliorer l'expérience !



Défilé de tracteurs dans le village

A peine la fête terminée, les bénévoles d'Almont Festivités ont travaillé d'arrache-pied pour le gros événement 2019, à savoir le concert du groupe de rock Eiffel. C'est toujours dans le but de proposer des animations culturelles variées que la Commission Animations a initié ce projet. Le 19 octobre, le groupe aveyronnais La Déryves a chauffé la salle pour ensuite laisser place à Romain Humeau et sa bande. Almont a vibré au son du rock jusque tard dans la soirée. Les fans (et moins fans) ont été ravis de cette soirée quelque peu différente de ce que nous connaissions jusqu'ici. L'équipe de la commission animations réfléchit aux projets pour cette nouvelle année. Si certains d'entre vous ont des idées ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part ! Pour nous joindre : [almont.festivites.animations@gmail.com](mailto:almont.festivites.animations@gmail.com)



Groupe Eiffel



L'année s'est terminée en beauté avec la « fête de la Saint Martin ». Un apéro-concert animé par « Chapeaux de Paille » a eu lieu le vendredi soir. Puis, place au spectacle mis en scène et interprété par les villageois (mais pas que !). Danses, chants, sketches, théâtre...un spectacle riche et varié a été proposé aux spectateurs venus en nombre, le samedi et le dimanche.

A noter : L'assemblée générale s'est tenue le 27 septembre. L'occasion de faire le bilan (positif !) de l'année écoulée. Les projets pour 2020 ont été évoqués ainsi que les investissements à prévoir. Petit rappel : Si certains d'entre vous souhaitent rejoindre l'association, n'hésitez pas ! Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'idées pour faire vivre notre charmant village !

La composition du bureau reste inchangée pour cette année :

Co-présidents : Thomas GRIALOU et Joris DOMERGUE

Co-trésoriers : Nicolas PONS et Pierrick ROUQUETTE

Co-secrétaires : Léa GRIALOU et Charline GRIALOU

Communication : Camille MALASSENET et Léa GRIALOU



Pour suivre toutes les actualités, abonnez-vous à la page Facebook Almont Festivités (@AlmontLesJunies)

## FOYER DES JEUNES

Qui dit nouvelle année, dit intégration d'une nouvelle génération. En effet, les jeunes Almontois nés en 2006 ont la possibilité pour l'année de leur 14 ans de rejoindre la grande famille du foyer des jeunes. Pour cela nous invitons les concernés à se manifester pour qu'ils puissent profiter à leur tour de la chance que nous avons d'avoir ce local à disposition. En répétant encore une fois qu'il ne faut pas gâcher cette chance et par conséquent être respectueux des lieux. Après déjà un an passé à la tête du foyer, le bureau reste inchangé et est toujours composé de :

Président : Faustin DOMERGUE

Trésorière : Julia TRAYSSAC

Secrétaire : Marie CAVAIGNAC

Cette année, comme les précédentes, nous tacherons d'être toujours présents durant les différentes manifestations du village et par la même occasion nous vous remercions d'être toujours au rendez-vous. Votre générosité nous permet de faire vivre le foyer, de renouveler certains équipements et même, si l'on en trouve le temps et les moyens, d'innover pour rendre notre foyer encore meilleur. L'entente entre les différentes générations est toujours très bonne et nous en sommes fiers. Les derniers intégrés de 2004 et 2005 ont bien pris possession des lieux. En espérant enfin que notre foyer des jeunes traverse cette nouvelle décennie de très belle manière.

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

## ➤ Bureau de l'association des parents d'élèves 2019 / 2020

Co-présidents : Julie PORTE / Eric LACOSTE

Trésorière : Séverine CABROL

Secrétaire : Virginie HUC

Membres : Hervé BOUTARIC, Julie CABANTOUS,  
Charlotte PHALIP, Jenny PIELKO, Mélanie TEISSIER



## ➤ Activités

Comme chaque année, l'APE organise diverses manifestations afin de récolter de l'argent pour financer en grande partie les sorties extra scolaires (visite au musée, rencontre sportive, parc animalier, voyage...).

Le prochain voyage scolaire sera à la mer et tous les élèves à partir du CP iront mettre les pieds dans le sable à Sète.

### Les manifestations passées et à venir

- l'apéro concert
- le concours de belote
- le quine
- la fête de Noël avec la vente de sapins
- la vente des petites créations : cette année un sac isotherme avec les dessins des enfants
- la soirée aligot le samedi 25 avril
- la vente de fleurs lors de la foire le samedi 16 mai



**Merci aux associations du village qui permettent les rencontres inter-générationnelles pendant lesquelles dégustations et chants sont au rendez-vous.**

- La St Martin : Les enfants et instituteurs donnent de leur temps (merci à Almont Festivités qui reverse 1 € par entrée à l'APE)
- Avant les vacances de la Toussaint l'après-midi "châtaignes grillées" organisée par les aînés, auquel les enfants sont conviés.
- En décembre la visite du Père Noël et la dégustation de la bûche.
- et Carnaval : Les enfants et l'APE à leur tour invitent nos aînés à brûler Mr carnaval et à savourer des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves.

Nouveauté : En décembre 2019 une fête de Noël a été réalisée en collaboration avec la bibliothèque.

Cette manifestation sera reconduite car, grâce à vous, elle a été une réussite et fût très appréciée par petits et grands.

Merci au papa Noël, nous essayerons d'être sage cette année aussi !!!



### Petit mot du bureau

« Nous tenons à remercier les instituteurs de l'école, Valérie, et autres intervenants auprès des enfants pour leur présence, au travers des diverses actions et manifestations que nous avons développées.

Merci aux associations du village (les Aînés, Almont festivités, la chasse, la belote).

Nous remercions aussi la mairie pour son aide, notamment la mise à disposition des salles, du matériel... ainsi que les employés communaux.

Un grand merci à tous les parents qui donnent une heure, une soirée, une journée de leur temps pour nous soutenir dans nos actions.

Un grand merci aux commerçants et entreprises qui ont fait des dons pour que nos manifestations soient une réussite.

Et pour finir un grand merci à vous, habitants et habitantes d'Almont les Junies qui êtes présents aux festivités, sans vous rien ne serait possible. »

Notre facebook est toujours actif n'hésitez pas à nous laisser des commentaires ou des messages avec vos idées, vos suggestions.

A très vite !!!

## COMITE FNACA



Remise de la Croix du Combattant à Robert



Dimanche 24 mars, les responsables du comité FNACA de notre commune avaient rassemblé ses adhérents, les veuves et la population afin de célébrer la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

A cette occasion, Robert Barrière a reçu la Croix du Combattant des mains de Raymond Romiguière, président du comité. Un vin d'honneur puis un repas au restaurant Rols ont clôturé cette matinée.

Pour information, la cérémonie du 19 mars 2020 est reportée au dimanche 22 mars à 11 h 30 et celle du 8 mai est reportée au dimanche 10 mai à 12 h.

## LES ÂÎNES

L'année écoulée a été rythmée par les rencontres habituelles au sein du club. La plus importante étant l'assemblée générale qui rassemble le plus grand nombre d'adhérents.

La grillée de châtaignes et le repas de Noël très prisés par les papys et mamies, car les écoliers nous rendent visite en chansons, à chaque fois ils participent à la dégustation du goûter offert par le club. Il s'agit là de deux rencontres inter-générationnelles importantes à mettre à l'initiative des Aînés et appréciés par tous, petit et grands !

A leur tour, les écoliers invitent le club à participer au défilé de carnaval qui se termine par le goûter offert par les parents.

Pour le téléthon, les Aînés s'impliquent aussi pour accompagner les enfants lors de la vente de fouaces dans les hameaux de la commune, où ils sont fort bien accueillis.

Au printemps, M. et Mme Monbroussous ont eu la gentillesse de nous recevoir pour nous faire visiter leur entreprise R.C.I installée depuis 25 ans à Almont.

Par leurs commentaires et leurs explications nous avons pu comprendre l'évolution de leur remarquable outil de travail. Nous avons terminé cette agréable rencontre au restaurant Rols.

Au mois de juin, journée sur le Larzac avec la visite du village médiéval de La Couvertoirade.

Début octobre avait lieu notre 14<sup>ème</sup> thé-dansant animé par Didier Malvezin et son orchestre, très bonne fréquentation. En 2020 il est prévu le 4 octobre.



Le vendredi après-midi : belote - rami - scrabble sont toujours au programme, possibilité d'introduire d'autres jeux. Les amateurs sont cordialement invités pour renforcer les équipes. Les personnes qui souhaitent rejoindre le club pour participer à certaines de ces rencontres sont les bienvenues.

Petit rappel : Les adhérents du club qui souhaitent mettre en place le dispositif « présence verte », sur présentation de leur carte d'adhérent à jour : Génération mouvement de l'Aveyron, l'installation est gratuite et la moitié de l'abonnement est déductible des impôts. Si besoin, demandez conseil à un membre du bureau.

## ECHOS DE LA MERIDIENNE D'OLT FC

Pour cette nouvelle saison 2019-2020, le club a vécu du changement dans l'organigramme sportif. En effet, le coach Bruno Landez a décidé de raccrocher après trois saisons en tant qu'entraîneur général. C'est Yazide HATTOUM alias « Zouze » qui le remplace pour le poste, secondé par Christophe LAUDEBAT et Patrick BERNARD.



Avec cette nouvelle dynamique et l'arrivée de nouveaux joueurs, notre équipe 1 officiant en division 3 départementale a bien démarré la saison avec une première place au classement à mi-saison.

La réserve encadrée par Nicolas ROCHE et Jonathan BERTRAND se situe en milieu de tableau en division 4 départementale.

L'équipe 3 composée d'anciens et de très jeunes joueurs essayent de se faire plaisir en division 6 départementale malgré les très nombreux déplacements dans le Nord-Aveyron.

Enfin les vétérans organisent quelques matchs loisirs les vendredis soirs.

Tout au long de l'année, le club s'applique à organiser des manifestations telles que :

- Les déjeuners aux tripoux-tête de veau en décembre et le jour de Pâques à Almont
- Le quine annuel début janvier à Grand-Vabre
- Les concours de belote à Almont et Saint Parthem

L'année se clôturera par le traditionnel méchoui sur les berges du Lot, le dimanche 24 mai à Saint Parthem.

La MOFC vous remercie de votre accueil généreux lors du passage des calendriers au mois de décembre.

N'hésitez pas à nous suivre à travers les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat) ou encore à venir nous supporter sur le bord des terrains lors de nos prochains matchs.

## SOCIETE DE CHASSE

La saison commencée le 17 août se terminera le 29 février 2020. Tous les sociétaires pouvaient participer aux 3 battues par semaine. La saison a été réussie malgré une baisse des prélèvements cette année. La société de chasse a pris la décision de ne pas organiser le repas de fin janvier faute d'un nombre suffisant de convives les années précédentes. A contrario, le quine a rencontré un franc succès le 29 décembre avec une nette augmentation des participants.

L'adhésion à la société de chasse est ouverte à tous. Le loisir permet de se retrouver entre passionnés pour partager des moments conviviaux et au contact de la nature.

## CHŒUR D'OLT



La saison de la chorale Chœur d'Olt 2018/2019 s'est terminée par un concert donné à Flagnac le 22 juin. Après la trêve estivale, une trentaine de choristes s'est retrouvée dès la rentrée, le lundi soir tous les quinze jours à Flagnac pour suivre les répétitions de chants, chansons d'hier et d'aujourd'hui, dirigées par Julie Roche. Pas de concert prévu en 2020, notre chef de chœur, Julie, attend un heureux évènement qui lui demandera toute son attention.

## Quelques dates à noter sur vos agendas

- Samedi 7 mars : **Soirée stockfish** avec ELIXIR
- Dimanche 12 avril : **Bal de Pâques** avec MOTEL  
et déjeuner tête de veau / tripoux
- Samedi 25 avril : **Soirée aligot** avec Gilles SABY
- Samedi 16 mai : **Foire**, concours et exposition de matériel
- Samedi 8 août : **Apéro concert et bal** en plein air
- Dimanche 9 août : **Fête du blé**
- Dimanche 4 octobre : **Thé dansant** (et repas) avec Didier MALVEZIN
- Vendredi 13 novembre : **Apéro concert**
- Samedi 14 et dimanche 15 novembre : **Spectacle de la Saint Martin**

## ➤ URBANISME :

Au cours de l'année 2019, 7 permis de construire ont été délivrés par Monsieur le Maire pour la construction de plusieurs maisons d'habitation, l'agrandissement de maison, la création de bâtiments agricole de stockage et la construction de stabulation et silo avec pose de panneaux photovoltaïques.

De plus, 5 déclarations préalables de travaux ont été déposées en mairie et acceptées par M. le Maire. Celles-ci avaient notamment pour objet la rénovation de toitures, le changement de menuiseries et l'installation de panneaux photovoltaïques sur construction existante.

## ➤ DEMANDE D'URBANISME :

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) peuvent être désormais déposées sous forme numérique au sein des communes adhérentes au centre instructeur de Rodez Agglomération, dont fait partie Almont les Junies.

Pour se faire, Rodez Agglomération a mis en place un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**. Ce téléservice permet de faire l'instruction des demandes en remplissant les documents directement en ligne et en joignant les pièces nécessaires sous format numérique.

Comment déposer les dossiers par voie numérique ? En se connectant via [gnau.rodezagglo.fr](http://gnau.rodezagglo.fr) et en suivant les instructions.

Après avoir enregistré votre dossier sur le GNAU, la commune sera alors informée du dépôt du dossier sur son territoire.

Toutefois le dépôt sous format papier reste possible et encore obligatoire pour certains dossiers (type établissements recevant du public ou autorisation de travaux).

## ➤ CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) :

Depuis le 7 mars 2017, la mairie d'Almont les Junies ne peut plus enregistrer les demandes de carte nationale d'identité (CNI). Les communes équipées d'une station de recueil dans notre secteur sont : Capdenac Gare, Decazeville, Marcillac, Rodez ou Villefranche de Rouergue. **En ce qui concerne la commune de Decazeville, il est nécessaire de prendre rendez-vous (05.65.43.87.00).**

Il vous est demandé de retirer les imprimés de demandes dans la commune de votre domicile avant de prendre rendez-vous.

\* Pour les premières demandes vous devrez vous présenter avec un extrait de naissance, deux photos normalisées, un justificatif de domicile et l'imprimé de demande.

\* Pour un renouvellement : l'ancienne carte périmée, 2 photos normalisées, 1 justificatif de domicile et l'imprimé de demande. Lors d'une demande de renouvellement suite à perte ou vol, un timbre fiscal de 25 € et une déclaration de perte ou vol vous seront demandés.

La période de validité d'une CNI adulte est passée de 10 à 15 ans. Pour les CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, un document attestant de cette prolongation de validité peut être téléchargé sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) et [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).

Les cartes d'identités concernant les mineurs ont toujours une validité de 10 ans.

Vous pouvez également préparer votre demande de CNI sur le site <https://www.service-public.fr>

## ➤ CASIER JUDICIAIRE : NOUVELLES PROCÉDURES DÉMATÉRIALISÉES

Depuis le mois de septembre 2018, les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire sont désormais entièrement réalisables en ligne. En effet, il est possible de demander son « bulletin n°3 » - indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs - directement avec l'usage d'internet. Les demandeurs peuvent, au choix, demander à recevoir leur extrait par mail ou par courrier. Pour les personnes ayant des difficultés d'accès au réseau ou à l'outil informatique, la demande peut toujours être faite par courrier postal en écrivant au Casier judiciaire national situé à Nantes.

## ➤ RECENSEMENT CITOYEN :

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans pour l'appel à la journée défense et à la citoyenneté. Il faut se présenter en mairie le mois d'anniversaire muni du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. C'est un document officiel nécessaire jusqu'à l'âge de 17 ans pour s'inscrire dans les auto écoles et jusqu'à 18 ans pour tout examen du ressort de l'Etat.

A partir de cette inscription, l'INSEE est informé et vous inscrira officiellement dans le répertoire national. A vos 18 ans vous serez donc inscrit d'office sur la liste électorale de la commune que vous aurez déclaré comme domicile, sans aucune autre démarche à accomplir. La carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile.

## ➤ GESTION DES SALLES ET PRET DU MATERIEL :

Le secrétariat de mairie a en charge la gestion des salles ainsi que le prêt de certain matériel. Pour une quelconque location (salle ou matériel), il faut **obligatoirement** contacter la mairie afin de réserver et de retirer les clés.

Tél. mairie : 05.65.64.04.76

### *\* Nouveaux tarifs de la salle sous la mairie :*

	<b>Personnes de la commune</b>	<b>Personnes extérieures à la commune</b>
<b>Non chauffée</b>	70 €	150 €
<b>Chauffée</b>	90 €	180 €
<b>Forfait apéritif</b>	Gratuit *	40 €

\* Le forfait apéritif est gratuit lorsqu'il n'est pas à but lucratif.

**L'entretien de la salle, de la cuisine ainsi que des toilettes, est obligatoire.**

**Cela vaut pour toute location, quelle soit privée ou associative !!!**

**(belote, répétitions, danses, réunions diverses ...)**

**\* Nouveaux tarifs de la salle polyvalente :**

	MARIAGE - REPAS - ANNIVERSAIRE - CONFERENCE REUNION		LOCATION A BUT LUCRATIF	SPECTACLE A BUT LUCRATIF  ORGANISATEURS HORS COMMUNE	LOCATION MATERIEL  Pour personnes hors commune
	PERSONNE NE RESIDANT PAS SUR LA COMMUNE	PERSONNE RESIDANT SUR LA COMMUNE OU SES ENFANTS OU SES PARENTS			
<b>SALLE</b>					
1 <sup>er</sup> jour	330 €	200 €	600 € par jour	1 200 € par jour	Chaises 0,30 € (sur sol dur uniquement)  Bancs 0.80 €  Tables 1.50 €
2 <sup>ème</sup> jour	180 €	100 €			
3 <sup>ème</sup> jour	60 €	35 €			
Jour supplémentaire	60 €	35 €			
Salle impérativement rendue le lundi matin	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	
<b>CUISINE</b>	70 €	70 €	70 € par jour	70 € par jour	
<b>CAUTION</b>					
Salle	400 €	400 €	400 €	400 €	100 €
Ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	
2 chèques différents					

**Le conseil municipal se réserve le droit d'ajuster ou de réviser les tarifs selon l'utilisation et le respect du matériel et des biens mis à la disposition des usagers.**

Les réservations ont toujours lieu en mairie (une assurance responsabilité civile sera réclamée). Le prêt de matériel (tables et chaises) se fera sur demande et sera préparé par le personnel de la commune avant remise des clés. Un état des lieux avant et après utilisation de la salle sera effectué avec un employé communal aux heures ouvrables de la mairie avec prise de rendez-vous au préalable.

**\* Rappel pour le prêt de matériel :**

Les habitants de la commune ont la possibilité de demander le prêt de matériels dont disposent la mairie et les associations. La liste en est la suivante : grand thermos, grandes gamelles, corbeilles à pain, trancheurs à pain, couverts, bouteilles de vin, spots + rallonge, déco de table, parasols, tables, bancs, chaises (sur sol dur).

☞ Une caution sera demandée à chaque emprunt (100 € pour les parasols et 50 € pour le petit matériel).

☞ Les associations de la commune n'entrent pas dans ce cadre-là et peuvent utiliser le matériel.

☞ Les associations de la commune restent prioritaires par rapport aux personnes privées.

☞ Comme par le passé, le prêt de matériels entre comités voisins se perpétue gracieusement.

## INFOS DIVERSES

### ➤ Détente ... (Renseignements à la mairie)

- Cours de Qi gong le lundi de 9 h à 10 h 30  
et Tai Chi Chuan et mardi de 18 h 30 à 20 h, salle sous la mairie
- Yoga : Tous les jeudis à 20 h salle sous la mairie
- Pétanque : Uniquement l'été, tous les vendredis soirs, au parking du stade

### ➤ Téléthon

- Vendredi 6 décembre : Cette année, nous recevions les participants du "Fil Rouge".  
Le départ avait lieu place Decazes à Decazeville avec une petite halte à Flagnac. Le groupe folklorique "La Crozade" a animé la première partie de soirée puis un petit repas a été partagé.  
Montant : 682,00 euros

- Samedi 7 décembre : Vente de fouaces (Restaurant Julien et Bérengère Rols) dans tous les hameaux de la commune. Montant : 908.70 euros  
Randonnée et urne : 155.50 euros

Montant Total : 1 746.20 euros

Nous remercions vivement toutes les personnes qui par leur générosité et participation ont contribué à la réussite de ces manifestations.



### ➤ Diverses animations

#### \* Balade contée au Moulin des Breffinies

Samedi 14 septembre après-midi, une balade contée au Moulin des Breffinies organisée par l'ATVL (Association Tourisme en Vallée du Lot) a eu lieu.

Cet ancien moulin du 18<sup>ème</sup> siècle servait essentiellement à moudre le blé en farine et à fabriquer de l'huile de noix.

Racheté en 1880, il cessera de fonctionner en 1952.

Sa restauration, qui dura 3 ans, sera récompensée par le premier prix du patrimoine décerné par le Conseil Départemental de l'Aveyron en 2006.

Au milieu d'un bon petit groupe, André Costes, propriétaire, a conté avec passion et humilité la transformation de cette bâtisse chargée d'histoire. Un pot d'amitié clôtura cette après-midi.





## \* Manifestation canine (16 - 18 août 2019)

R A D E F (Rassemblement des Amateurs d'Épagneuls Français)

Chaque année cette association organise un rassemblement national et en 2019 c'est la commune d'Almont les Junies qui a été choisie. Pendant 2 jours une soixantaine de chiens Épagneuls Français se sont retrouvés dans notre commune pour participer à diverses épreuves.



Le vendredi 12 juillet se sont déroulées une épreuve de travail sur perdreaux (field entraînement) et l'épreuve de TQN (test de qualité naturelle) également sur perdreaux et réservée aux jeunes chiens le tout sur des terrains prêtés amicalement par des propriétaires et par la société de chasse.



Le vendredi soir une soirée festive à laquelle participaient quelques almontois, ajoutait une touche de bonne humeur à cette journée.

Le samedi 13 juillet, sur la place du village s'est déroulée l'épreuve de jugement de conformité au standard, afin de désigner le plus beau chien de l'expo.

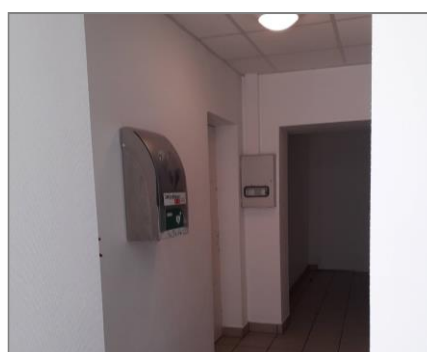
Les nombreux propriétaires présents et issus de toute la France, sont repartis ravis de leur séjour parmi nous.

### ➤ Défibrillateurs :

Sur notre commune, deux défibrillateurs sont accessibles 24 h / 24 h. Ils sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes des premiers secours. En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir le capot (assez difficile) puis d'allumer le défibrillateur et de vous laisser guider.



Aux vestiaires du stade



Dans le couloir sous la mairie

➤ Don du sang : Pas de date de collecte pour le moment.

➤ Prêt à poster (en vente à la mairie)

#### LETTRE VERTE

- l'unité = 0.90 €
- 10 enveloppes = 8.70 €
- 100 enveloppes = 72 €



#### LETTRE PRIORITAIRE

- l'unité = 1 €
- 10 enveloppes = 9.70 €
- 100 enveloppes = 80 €



#### CARTE POSTALE

l'unité = 0.30 €

